

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE
ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 25 (coin de la rue Nain).

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE-BULLIER et C^o, 20, rue de la Banque. Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITE-BULLIER et C^o pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
six mois 14
un an 25

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

Roubaix, 21 Novembre 1867

BULLETIN.

Nous avons donné, dès mardi soir et avant tous les journaux de Paris et de Lille, le résumé du discours de la reine d'Angleterre. Le seul passage qui soit pour nous d'un intérêt véritable est celui où il est dit :

Je reçois de toutes les puissances étrangères l'assurance de leurs sentiments amicaux et je ne vois aucune raison de craindre la perturbation de la paix générale en Europe.

Une bande de volontaires italiens sans autorisation de leur propre souverain, ayant envahi le territoire pontifical et menacé Rome elle-même, l'Empereur des Français a cru devoir envoyer une expédition pour la protection du Souverain-Pontife et de ses domaines.

Ce but ayant été atteint, la défaite et la dispersion des volontaires ayant débarrassé le territoire pontifical du danger d'une invasion extérieure, j'ai la confiance que Sa Majesté Impériale pourra, par un prompt retrait de ses troupes, éloigner tout sujet possible de mésintelligence entre son gouvernement et celui du roi d'Italie.

La Reine ne dit pas un mot de la conférence ; mais dans la première séance de la Chambre des communes, lord Stanley a fait savoir que le gouvernement britannique croit qu'aucun avantage ni profit ne résulterait de la conférence, à moins que quelque plan définitif fut d'abord proposé et que des négociations préliminaires donnassent la probabilité que le plan recevrait l'assentiment des parties les plus intéressées.

Du reste, tous les gouvernements semblent quelque peu hésiter avant de répondre à l'invitation de la France. Cette invitation, on le sait, n'indique pas les bases sur lesquelles auraient lieu les négociations.

Nous ne savons pas, dit l'Union, si quelque démarche préalable a été faite près du Saint-Siège ; mais ce qui paraît certain, c'est que tout récemment encore, le Pape a positivement déclaré que

l'Eglise peut discuter sur les moyens de garantir le maintien de son droit, mais qu'elle ne saurait laisser mettre ce droit en question.

De là, il ressort clairement que la cour de Rome ne saurait approuver en aucune façon une conférence qui poserait comme principe de ses délibérations cette question : « Faut-il oui ou non laisser subsister le pouvoir temporel ? » Ce serait là discuter un droit incontestablement acquis à la Papauté.

Non, la Conférence, si elle se réunit — ce que nous ne savons pas encore, — devra forcément et avant tout affirmer comme un principe au-dessus de toute discussion, l'existence nécessaire de la souveraineté temporelle du Pape. Cela fait, elle sera appelée à garantir, par des moyens effectifs, le libre exercice de cette souveraineté ; et elle n'y parviendra, nous le répétons, qu'en mettant l'Italie dans l'impossibilité de rien entreprendre contre le domaine pontifical.

Le Corps législatif a procédé hier à l'élection des secrétaires du bureau. Ont été nommés : MM. Mége, Conégliono, de Guilloutet, de La Valette, Bourat et Martel.

Le nouveau projet de loi sur l'organisation de l'armée a été déposé par M. le ministre d'Etat.

On croit que les demandes d'interpellations, déposées par M. Jules Favre et plusieurs membres de la gauche, au sujet de la politique extérieure, seront autorisées. Il est à supposer qu'on écartera celles concernant la liberté individuelle et qui ont trait aux affaires du cimetière Montmartre et de l'Hôtel de ville.

Il faut s'attendre aussi à une interpellation des députés de la majorité concernant l'affaire des usiniers de Paris.

On sait que M. Peyrat, rédacteur en chef de l'Avenir national, vient d'être condamné à un mois de prison et 1,000 fr. d'amende pour avoir « excité à la haine et au mépris du gouvernement » dans un article sur l'intervention à Rome. M. Peyrat a formé une demande en appel. J. REBOUX.

On lit dans la Patrie :

Nous croyons savoir que le cabinet des Tuileries prépare une nouvelle circulaire relative au projet de Conférence. Des pourparlers engagés dans toutes les capitales au sujet de ce projet, il ressort qu'une adhésion sera donnée en principe par les gouvernements aux vues exposées par le cabinet des Tuileries, dans l'intérêt de l'ordre européen. — J. Penel.

Revue des Journaux.

LE DISCOURS DE L'EMPEREUR.

Nous croyons intéressant de mettre sous les yeux du lecteur les commentaires inspirés aux divers journaux par le discours impérial. Voici d'abord l'appréciation très sommaire de M. Emile de Girardin dans la Liberté :

Ce discours est long ; il ne contient cependant rien de plus que ces quatre mots : Paix armée ; Liberté réprimée. — Emile de Girardin.

M. Louis Veuillot (Univers) fait une réflexion fort juste :

Dans ce discours qui rappelle les apôtres de l'Exposition universelle et qui constate la cherté des vivres, qui donne des assurances de paix et qui annonce des nécessités de guerre, qui montre enfin de si grandes prospérités, mais sur les bords de si profonds précipices, aucune expression qui indique une pensée religieuse. Dieu n'y paraît pas, même sous le nom discret de Providence. C'est une nouveauté comme l'unité de l'Italie.

La France s'exprime ainsi :

En Italie, le discours de l'empereur maintient la Convention de septembre et les obligations qui en découlent ; mais il prévoit en même temps qu'elle peut être remplacée par un nouvel acte international ; lequel ? Quelles en doivent être les bases et les garanties ? Le congrès sur lequel on comptait pour régler les rapports de l'Italie avec le Saint-Siège a-t-il chance de se réunir ? Et si l'on est forcé d'agir en dehors de l'Europe, pourra-t-on conclure un nouveau pacte diplomatique ayant force et durée, si le gouvernement pontifical n'y figure pas comme partie contractante ?

Il est impossible que des éclaircissements ne soient pas donnés aux Chambres et au pays sur ces questions considérables de notre politique extérieure. — Garcin.

L'Avenir national :

Ceux qui comptaient sur le discours de l'empereur pour voir clair dans notre situation intérieure et dans notre politique étrangère doivent être désappointés. — Peyrat.

Le Courrier français :

Un paragraphe qui ne semble pas comporter d'interprétation, c'est celui relatif à l'Exposition et au traité de commerce. Les représentants de la grande industrie sont en émoi. Ils ont provoqué et commencé des enquêtes, qu'on s'est empressé d'interdire comme anticonstitutionnelles. Ils demandent que le pays soit consulté avant le délai de rigueur pendant lequel les puissances contractantes doivent se prévenir réciproquement de la continuation ou de la résiliation du traité de commerce.

Le discours dit à ce sujet : « Entraves du travail et de l'intelligence, barrières entre les différents peuples comme entre les différentes classes, haines internationales ; voilà ce qu'elle (l'Exposition) a rejeté derrière elle. »

Impossible de découvrir ici la moindre concession aux préoccupations des manufacturiers et des protectionnistes. Le traité de commerce et sera maintenu.

L'Union :

Berlin a des grâces particulières à rendre à la harangue impériale : ne suppose-t-elle pas que les transformations opérées l'ont été « par le vœu des populations » ? M. de Bismark ne se doutait pas qu'il eût si bien rempli les vœux de Braunschweig, du Hanovre, des deux Hesses ; ces pays annexés par la violence s'étonneront que leurs protestations et leurs tentatives de résistance n'aient pas été connues à Paris. Il est vrai que Paris eût aussi l'air de ne rien savoir de l'énergique mouvement du royaume de Naples contre le joug piémontais. Nous vivons en des temps où ce qui s'accomplit par la force se présente au monde comme l'expression la plus complète de la volonté et du sentiment de tous. Que l'on sache cependant que notre intérêt nous est commandé de ne pas laisser s'élever à nos portes une domination qui change l'équilibre européen, et que cette puissance envahissante n'a aucun intérêt à nous attaquer, tant que nous la laissons faire.

Le Monde :

La vérité est que l'Italie est en révolution, et que cette révolution menace l'Europe. Mais l'unité n'est-elle pas l'origine de cette agitation dont l'Italie est le foyer ? Si les souverains ou les plénipotentiaires réunis sont persuadés que l'unité italienne est la cause de tout le mal, seront-ils soutenus par la France dans une pensée d'ordre public et de restauration sociale ? La Chambre des députés et le Sénat auront-ils le talent d'éclaircir la situation ? Nous le souhaitons plus que nous ne l'espérons. Il est grand besoin que le pays soit instruit d'une affaire qui le regarde de si près. Qu'on n'oublie pas, toutefois, que les questions de principes ne se vident pas par compromis. Il est des choses plus chères que la vie. L'Eglise est la vérité ; elle a reçu de Dieu l'incommunicable privilège de la distribuer aux hommes. Et le congrès n'a de chance de formuler une doctrine et d'arriver à un résultat utile pour l'Europe, qu'en se rattachant aux principes dont Pie IX est le défenseur intrépide et l'organe inspiré. — Coquille.

Le Journal de Paris :

Le roi Guillaume doit être heureux ! Quelle victoire pour lui que le discours d'hier ! Quel orgueil pour les membres du Nationalverein ! Comme l'empereur doit être complétement au delà du Rhin par les feuilles prussiennes ! Et M. de Bismark, comment répondra-t-il à cette marque éclatante de confiance dans la modération de ses desirs ? Demain peut-être, et non plus tard, car il faut savoir profiter de l'heure, l'heureux ministre acceptera-t-il enfin l'entrée du grand-duché de Bade dans la Confédération, sûr que la France ne jugera ni ses intérêts, ni sa dignité menacés.

Ou bien, s'il n'est pas prêt à franchir ce cœur de pas difficile, peut-être enverra-t-il à M. de Bismark une circulaire pour l'inviter à consulter à François-Joseph, son auguste maître, de multiplier à Paris les voyages que le souverain de l'Autriche y fait dans l'intérêt de la paix du monde et de la grandeur de la Prusse. — E. Spuller.

Enfin, voici l'opinion du Figaro :

Le discours du trône se compose de 1,640 mots. L'an dernier il en comptait 1,710. Voilà toute la différence... ajoutent les sceptiques. — J. REBOUX.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

du Journal de Roubaix

Paris, 19 novembre.

Le Corps législatif s'est réuni aujourd'hui à deux heures sous la présidence de M. Schneider. Il n'y a point eu d'allocution prononcée par le président. On a dit que M. Schneider se proposait de prononcer quelques paroles adressées à toute la Chambre, comme faisait M. de Morin, mais qu'il a évité de le faire pour ne pas donner lieu à un commencement de discussion. Après le tirage au sort des bureaux, il y a eu un triple dépôt de demandes d'autorisation faites par M. Favre ; elles portent : 1° sur la politique extérieure en général, 2° sur la seconde expédition romaine, 3° sur la politique intérieure et les lois relatives à la liberté individuelle. La séance a été levée à trois heures moins un quart. Il y aura demain réunion dans les bureaux avant la séance publique dans laquelle doivent être nommés les secrétaires.

Les appréciations du discours de l'Empereur sont très variées. En général, la presse le considère comme exprimant des dispositions pacifiques de la part du gouvernement et la croyance à des dispositions analogues de la part des autres puissances. Dans le public financier, on s'est moins attaché aux déclarations pacifiques

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX. DU 22 NOVEMBRE 1867.

— 6 —

LA CHASSE AU RUBAN

CHAPITRE V.

UN ATTACHÉ TROP ATTACHÉ.

(Suite — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX du 20 novembre).

— Chère madame, répliqua Georges, je vous l'ai dit vingt fois, vous prêchez un converti ; personne assurément ne rend plus de justice que moi à Mlle de Valbreuse ; elle est aussi charmante, adorable, distinguée, que vous voudrez ; mais, je vous le répète de nouveau, j'ai fait inutilement tout ce que j'ai pu pour l'aimer ; il lui manque, pour cela, quelque chose que je ne puis définir.

— Ah ! bon Dieu ! serait-ce la décoration, par hasard ?

— Non, ce serait le contraire plutôt. — Comment ? expliquez-moi ce logographe.

— Eh bien ! il y a peut-être, en effet, chez elle trop de décoration... extérieure. Oh ! ne secouez pas la tête, je lis sur votre visage que vous me comprenez déjà. Oui, Mlle de Valbreuse, selon moi, sacrifie trop au plaisir des yeux ; il y a chez elle trop de savantes combinaisons dans le maintien, dans la toilette et jusque dans les paroles. Rien n'est laissé à l'inspiration, à l'imprévu, au naturel même, tout est l'objet d'une constante étude ; chaque mouvement semble avoir été longuement perfectionné devant une glace, dans le silence du boudoir ; je n'ai jamais pu surprendre un faux pli dans ses robes, un mot de trop dans ses phrases. Je ne nie pas la candeur, l'ingénuité dont vous dotez son cœur, mais cette enseigna trop bien peinte m'effraye ; je crains qu'elle ne se venge plus tard sur son mari de tout le mal qu'elle se donne pour le trouver. Tenez, j'ai mieux la franche coquetterie de Mme L... que cette jeune science qui tâtonne encore, mais impatiente de trouver, comme vous le disiez vous-même tout à l'heure.

— Comment, moi, j'ai dit cela ? — Mais oui, vous, chère madame, ne jouons pas sur les mots. — A propos de Mme L... que vous citez tout à l'heure, vous ne lui en voulez donc pas d'être sortie saine et sauve de vos griffes, démon tentateur ?

— Pourquoi lui en voudrais-je de ma maladresse ?... J'admire au contraire son courage dans une lutte où son cœur s'était ligé peut-être avec moi contre elle. — Villain fat ! — Nullement, cette belle fleur d'amour éclosa par un soir d'été fut brusquement fauchée jusqu'à la racine ; j'ai pu me convaincre par moi-même qu'il n'en est rien resté ; mais croyez-moi, sans un fatal contre-temps... — Oh ! — Eh bien, sans M. L... tout simplement, si vous aimez mieux, je me serais enivré de son parfum. Me direz-vous, chère madame, qu'il n'existe pas une heure dans a vie où toute femme qui possède un vrai cœur éprouve un choc, un besoin d'inconnu, un orage intérieur, nés d'un regard, d'un mot, d'un rien parfois, et qui bouleversent en un instant les flots endormis d'une vie paisible jusqu'alors ? — Mais ajoutez donc bien vite qu'une vraie femme sait toujours triompher de cette heure funeste.

— Je le veux bien, et surtout, comme dans le cas dont il s'agit, quand elle y est aidée par son mari. — Montbrun s'était levé et tendait la main à la baronne pour prendre congé d'elle. — Vous me quittez déjà ? — Je ne m'appartiens plus, je suis attaché... d'ambassade.

— Heureusement, quelque chose me dit que vous me reviendrez bientôt ; mais quand donc me resterez-vous tout à fait ? Puisque Claire de Valbreuse n'est pas la fleur qui vous enivre, le parfum qu'il vous faut (pour parler votre langue), je chercherais encore, et peut-être trouverai-je, en votre absence, la flamme où viendront se brûler vos siles, beau papillon. En attendant, n'oubliez pas votre vieille amie. — Vous savez bien que cela ne m'est pas possible. Puisque notre vie n'est qu'une routine, une affaire d'habitude, c'est bien le moins qu'on garde celles qui vous sont chères. — Adieu donc, je vous souhaite... — Arrêtez, n'ajoutez rien !... — Comment, vous ne voulez pas que je vous souhaite un bon voyage ? — Vous voyez, que j'ai bien fait de vous arrêter, j'y gagne une bonne parole en échange de la méchanceté que vous méditez. — Ecrivez-moi souvent ; vous me direz si là-bas on vous aime autant qu'ici. Adieu. — Ah ! cette fois-ci, se disait le lendemain Georges, confortablement installé dans un coupé du chemin de fer de Strasbourg, je suis bien sûr de ne pas manquer mon affaire ; je tiens mon ruban. C'est-à-dire non, je ne le tiens pas, du moins, je ne tiens pas celui que j'aurais tant désiré.

Mais bast ! oublions l'ingrat qui me fuff sans cesse ; qu'il soit vert, orange ou rouge, un ruban fait toujours bien à la boutonnière.

Et bercé moitié par ces douces pensées, moitié par le balancement rapide du train qui l'emportait, Montbrun ferma les yeux et s'endormit.

Le vieux Dubois était venu l'accompagner jusqu'à la gare ; Georges avait encore refusé de l'emmener avec lui, voulant épargner au fidèle serviteur, un peu souffrant, les fatigues d'un long voyage ; il avait été convenu qu'il viendrait le retrouver plus tard.

Le lendemain matin, Montbrun se réveilla à Strasbourg.

Il employa les deux heures qu'il avait à perdre à visiter la magnifique cathédrale, où il donna de longs regards d'envie à l'œuvre admirable du savant mécanicien. Devant ce travail immense, qu'il fallut vingt ans pour achever, il ne put s'empêcher de sourire en pensant à sa fameuse machine qui devait si bien simplifier l'imprimerie.

Après un confortable déjeuner pris à l'hôtel d'Angleterre, dédaigneux du chemin de fer de ceinture, il envoya chercher une voiture et se fit conduire à Keel ; le soir même il couchait à l'hôtel de l'ambassade. Il arrivait à... au milieu de fêtes don-